

5 MULTINATIONALES SONT RESPONSABLES D'UN CINQUIÈME DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE EN BELGIQUE

ET 20 MULTINATIONALES ÉMETTENT
PLUS QUE L'ENSEMBLE DES MÉNAGES

DOSSIER

SERVICE D'ÉTUDES DU PTB
DÉCEMBRE 2019



PTB

SOCIAL

AUTHENTIQUE

ACTIF

SOMMAIRE

RÉSUMÉ	3
1. LE TOP 5 DES PLUS GRANDS POLLUEURS EN BELGIQUE	3
2. RÉPARTITION DES ÉMISSIONS EN BELGIQUE (GRAPHIQUE)	4
3. DES SUBVENTIONS POUR CONTINUER À POLLUER	5
4. LE SYSTÈME ETS NE FONCTIONNE PAS, LES PLUS GRANDS POLLUEURS NE PARTICIPENT PAS AUX EFFORTS CLIMATIQUES.....	5
5. LA BELGIQUE, UN PARADIS FISCAL : LES PLUS GRANDS POLLUEURS NE PAIENT PRESQUE PAS D'IMPÔTS	6
6. PROPOSITION DU PTB: DES NORMES CONTRAIGNANTES POUR UNE POLITIQUE CLIMATIQUE AMBITIEUSE ET SOCIALEMENT JUSTE	7
7. TABLEAU GLOBAL ET SOURCES.....	8

SERVICE D'ÉTUDES DU PTB
DÉCEMBRE 2019

RÉSUMÉ

Engie-Electrabel, Total, ArcelorMittal, BASF et ExxonMobil. **Ces 5 multinationales produisent 20 % de la totalité des émissions** de gaz à effet de serre en Belgique. C'est ce que le service d'étude du PTB a pu calculer, à partir des tableaux du système européen de commerce de droits d'émission ETS. Le fait qu'une poignée d'entreprises sont responsables d'un cinquième de la pollution climatique recadre clairement le débat sur le climat. 20 %, c'est presque autant que la totalité estimée des émissions de toutes les familles du pays réunies. L'émission des 20 plus grands pollueurs dépasse celui des ménages. Pour atteindre nos objectifs climatiques, notre pays doit trouver un moyen de réduire drastiquement et rapidement les émissions de ces pollueurs géants.

Il est d'ailleurs vraiment révoltant que ces entreprises reçoivent des subventions du fonds pour le climat... pour continuer à polluer. Le PTB a calculé que le Top 5 des pollueurs a reçu pas moins de **10 millions d'euros de subventions de la Flandre** en 2018, en compensation de la facture énergétique qui est plus élevée en Belgique que dans les pays voisins. En 2020, ce montant devrait encore grimper jusqu'à 25 millions d'euros. De plus, ces cinq pollueurs géants ont encaissé **10 milliards d'euros de bénéfices**, et ils paient en moyenne à peine **4,2 % d'impôts**, ce qui revient à une réduction fiscale de 2,7 milliards d'euros en 2018. Les simples ménages ne reçoivent aucune aide pour compenser l'augmentation du prix de l'énergie, mais

les entreprises ultra-riches et ultra-polluantes bien? C'est le monde à l'envers.

Par ailleurs, le système européen ETS, que la Belgique a rejoint en 2005, permet de maintenir la grande industrie à l'écart des plans nationaux pour le climat. Ces multinationales **ne contribuent donc pas du tout** aux efforts climatiques. Et ces quinze années d'ETS ont prouvé que dans la pratique, ce système ne permet pas de pousser les grands pollueurs à réduire leurs émissions. L'État fédéral s'attend même à une augmentation des émissions dans le secteur ETS belge dans les prochaines années...

Pour le PTB, il est clair qu'une **politique climatique ambitieuse et socialement juste** ne sera possible qu'en prenant des mesures contre ces grands pollueurs. Nous pouvons y arriver en imposant des **normes contraignantes** aux multinationales, à l'instar des normes fixées pour endiguer le phénomène des pluies acides et du trou dans la couche d'ozone. Pour cela, la Belgique doit sortir du système ETS. En fixant des normes, par secteur et par entreprise, la Belgique pourrait donner à d'autres pays l'exemple d'un plan de lutte contre la crise climatique qui soit à la fois ambitieux et socialement juste.

ANTOINE HERMANT,

président de la commission climat du Parlement wallon

1. LE TOP 5 DES PLUS GRANDS POLLUEURS EN BELGIQUE

Selon [l'Inventaire national des émissions de gaz à effet de serre](#), la Belgique a émis au total **114,5 mégatonnes** (millions de tonnes) d'équivalents de CO2 en 2017. [Les chiffres d'Eurostat](#) indiquent qu'en Belgique, les émissions n'ont diminué que de 0,3 % en 2018, en comparaison avec 2017. L'Inventaire national renseigne également les émissions par secteur. L'immense majorité des émissions de gaz à effet de serre proviennent des entreprises, **le secteur le plus polluant étant celui de l'industrie (46,6 %)**. En toute logique, c'est donc ce secteur qui devrait fournir les plus grands efforts.

SECTEUR	PART D'ÉMISSIONS
INDUSTRIE	46,6 %
TRANSPORT	22,5 %
CHAUFFAGE	18,1 %
AGRICULTURE	10,8 %
DÉCHET	1,3 %
AUTRES	0,7 %

Le PTB a calculé sur base [des chiffres de l'ETS](#), le système européen d'échange de quotas d'émission, qu'une poignée de **grands pollueurs** étaient responsables d'une part colossale de la pollution climatique en Belgique. 304 entreprises belges produisent presque 40 % de la totali-

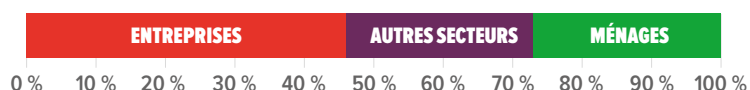
té des émissions de gaz à effet de serre en Belgique. 20 entreprises sont responsables de 30 % des émissions. Et **à peine 5 entreprises sont responsables de 20 % des émissions.**

CLASSEMENT TOP 5	ENTREPRISE	ÉMISSIONS EN TONNES ÉQUIVALENTS DE CO ₂ (2017)	ÉMISSIONS EN TONNES ÉQUIVALENTS DE CO ₂ (2018)
1	Engie-Electrabel	7 539 758	7 595 565
2	Total	5 270 009	5 092 402
3	ArcelorMittal	4 541 620	4 600 223
4	BASF	3 606 331	3 408 153
5	ExxonMobil	1 945 092	2 063 442
TOTAL TOP 5		22 902 810	22 759 785
TOTAL TOTAL BELGIQUE		114,5 MILLIONS	114,5 MILLIONS

20 %, c'est presque autant que l'émission de l'ensemble du secteur des transports. Il se rapproche même de la part

totale des ménages dans le réchauffement climatique¹.

2. RÉPARTITION DES ÉMISSIONS EN BELGIQUE (GRAPHIQUE)



¹ Les chiffres du VITO pour la Flandre sont très précis: les émissions provenant directement des ménages flamands représentent 12,5 % de l'ensemble des émissions. Toutefois, ce chiffre ne concerne que le chauffage résidentiel (13,3 % pour la Belgique). Les émissions dues à l'utilisation de la voiture particulière doivent encore être ajoutées à ce chiffre, mais ces chiffres n'existent pas. Le rapport du Débat national sur la tarification du carbone contient des chiffres sur les différents types de voitures, ce qui - en calculant très largement -

3. DES SUBVENTIONS POUR CONTINUER À POLLUER

L'État fédéral et les entités régionales belges devraient chercher ensemble des moyens de faire participer ces grands pollueurs aux efforts climatiques, en fonction de leur contribution à la totalité des émissions de gaz à effet de serre. C'est cependant l'inverse qu'il se passe actuellement. Dans notre pays, utiliser des moyens du fonds pour le climat pour compenser la facture énergétique des multinationales polluantes est une pratique courante. Officiellement, l'objectif là derrière est de lutter contre le « carbon leakage », soit la fuite d'entreprises qui préfèrent déplacer leur production à l'étranger que de diminuer leurs émissions, ce qui ne permet pas de réduire la pollution mais la déplace simplement dans d'autres pays.

Mais du point de vue du contribuable, cela signifie que de l'argent public sert à **subventionner les plus grands pollueurs**. On demande aux familles lambda de faire des ef-

forts, mais le groupe responsable de la plus grande partie des émissions reçoit de l'argent pour continuer à polluer!

En 2018, 108 entreprises ont demandé et reçu [une subvention du gouvernement flamand](#) en « compensation pour les coûts CO2 indirects ». Le montant de ces subventions s'élève au total à 31 millions d'euros. Les entreprises de ce top 5 des pollueurs sont également passées à la caisse, ayant reçu près de dix millions d'euros. Le PTB a calculé que quatre entreprises du **Top 5 des plus grands pollueurs de Belgique ont presque soutiré pas moins de dix millions d'euros** avec les « subventions climat » flamandes. Sur base du budget et de la clé de répartition² [du gouvernement flamand](#) pour les « engagements pris en termes de carbon leakage » pour 2020, notre service d'étude a en outre pu chiffrer que cela pourrait s'élever jusqu'à **25 millions en 2020**.

ENTREPRISE	SUBVENTIONS FLAMANDES EN 2018	SUBVENTIONS FLAMANDES PROBABLES EN 2020
Total	581 898,83 €	1 500 207,92 €
ArcelorMittal	4 385 405,33 €	11 306 123,12 €
BASF	3 517 549,41 €	9 068 682,07 €
ExxonMobil	1 246 111,13 €	3 212 630,28 €
TOTAL TOP 5	9 730 964,70 €	25 087 643,37 €
TOTAL SUBVENTIONS FLAMANDES	31 724 502,81 €	92 786 000 €

Au niveau de [la région wallonne](#) le soutien aux entreprises dans le cadre de la lutte contre le « carbon leakage » atteignait au total 7,5 millions d'euros en 2018. On ne sait pas précisément quelles entreprises ont reçu quel soutien.

Pour la région bruxelloise, les chiffres ne sont pas disponibles.

4. LE SYSTÈME ETS NE FONCTIONNE PAS, LES PLUS GRANDS POLLUEURS NE PARTICIPENT PAS AUX EFFORTS CLIMATIQUES

La Belgique a rejoint le système européen ETS en 2005. L'abréviation ETS signifie *Emission Trading System*. Ce système n'est d'application que pour les 12 000 plus grandes

entreprises polluantes, et permet à celles-ci de rester en-dehors des plans climatiques. En Belgique, 304 entreprises forment le « secteur ETS ». Les Plans nationaux éner-

² Clé de répartition: (Montant par entreprise / 5,88 * 16,17) / 80 * 75

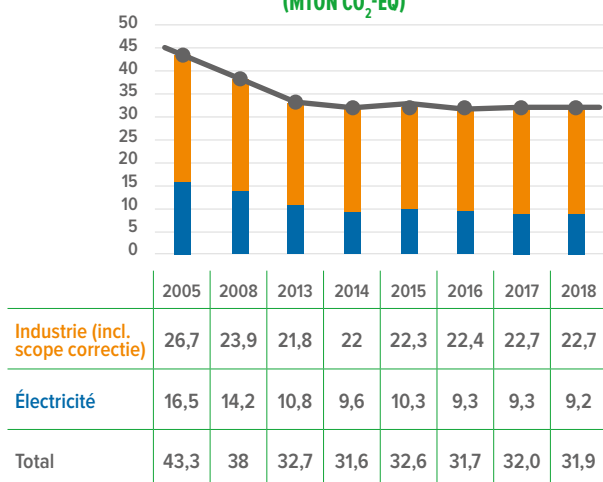
gie et climat ne couvrent que le « secteur non ETS » (qui représente un peu plus de 60 % des émissions).

L'ETS suit la logique de l'échange d'émissions et fonctionne selon un mécanisme « cap and trade ». Les grandes entreprises se voient imposer une norme (« cap »), et attribuer une certaine quantité de droits d'émission en fonction de cette norme. Le « cap » diminue chaque année de 1,74 % (à partir de janvier 2020, cette diminution sera de 2,2 %). Toutefois, les entreprises qui restent sous le seuil de leur « cap » peuvent vendre leurs droits d'émissions inutilisés à des entreprises qui voudraient excéder leur « cap » (« trade »). Ici ce n'est donc pas la règle du « pollueur payeur » qui

prévaut, mais bien de celui « qui paie peut continuer à polluer ». De plus, il existe tellement de possibilités d'obtenir des droits d'émissions supplémentaires gratuitement, que cela ne coûte rien aux grandes entreprises de continuer à polluer.

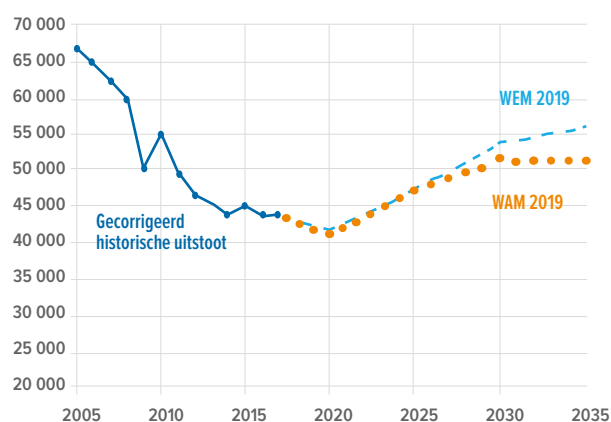
L'ETS ne fonctionne pas. Cela fait quinze ans que la pratique l'a démontré. Les émissions du secteur ETS ont même augmenté certaines années, y compris en Belgique. Depuis 2013, les émissions du secteur ETS de Flandre stagnent. Et l'état fédéral s'attend même à ce que les émissions du secteur ETS belge augmentent à nouveau dans les prochaines années, si aucune mesure n'est prise.

ÉVOLUTION DES ÉMISSIONS DU SECTEUR ETS EN FLANDRE 2005-2018 (MTON CO₂-EQ)



Source : Note de politique de Zuhail Demir

ÉMISSION DU SECTEUR ETS



Émissions du secteur ETS; source: climat.be

La réalité est donc justement que, de facto, les plus grands pollueurs **ne participent pas du tout** aux efforts climatiques.

5. LA BELGIQUE, UN PARADIS FISCAL : LES PLUS GRANDS POLLUEURS NE PAIENT PRESQUE PAS D'IMPÔTS

La philosophie qui se cache derrière le système ETS, qui dispense les grands pollueurs de toute mesure climatique, est la même que celle qui motive les subventions pour « carbon leakage »: les grandes entreprises devraient être « protégées » des coûts potentiels qu'engendrerait une réduction de leurs émissions. Est-il vrai que ces champions de la pollution ne sont pas capables de payer une transition vers une production durable?

ENTREPRISE	BÉNÉFICE AVANT IMPÔT EN 2018
Total	2 555 979 000 €
ArcelorMittal	304 508 000 €
BASF	3 840 610 000 €
ExxonMobil	3 716 550 000 €
TOTAL TOP 5	10 032 792 000 €

Non, absolument pas. Si nous regardons de plus près notre **Top 5**, nous voyons que ces entreprises ont généré pas moins de **dix milliards d'euros de bénéfices** en 2018. Si elles n'investissaient ne serait-ce qu'une petite partie de ces bénéfices dans leur transition verte, cela aurait des conséquences directes considérables sur l'ensemble des émissions en Belgique !

On retrouve en outre ces mêmes entreprises dans le [Top 50 des réductions](#) fiscales que le PTB a publié en octobre 2019. Quatre entreprises du Top 5 des émetteurs de gaz à effet de serre ont obtenu ensemble près de **2,7 milliards d'euros de réductions fiscales** en 2018. En moyenne, elles n'ont payé que **4,2 % d'impôt** en 2018, au lieu des 29,58 % d'impôt légal des sociétés. La Belgique reste un paradis fiscal pour les multinationales (polluantes).

Cela signifie non seulement que le Top 5 des plus grands pollueurs de Belgique émettent presque autant de gaz à effet de serre que tous les ménages du pays, qu'ils ne

ENTREPRISE	RÉDUCTION FISCALE EN 2018	TAUX D'IMPOSITION EN 2018
Total	718 737 588 €	1,50 %
ArcelorMittal	80 158 466 €	3,30 %
BASF	657 127 329 €	10,60 %
ExxonMobil	1 100 277 490 €	1,50 %
TOTAL TOP 5	2 689 340 769 €	(GEM.) 4,2 %

doivent fournir aucun effort pour atteindre les objectifs climatiques, et qu'ils reçoivent même des subventions pour continuer à polluer, mais en plus de cela, ils ne contribuent presque pas au financement de toutes les autres dépenses publiques. Et cela alors qu'ils font des milliards d'euros de bénéfices! À la lumière de ces chiffres, il apparaît évident que l'État peut et doit demander davantage d'efforts de la part de ces grands pollueurs, en général.

6. PROPOSITION DU PTB: DES NORMES CONTRAIGNANTES POUR UNE POLITIQUE CLIMATIQUE AMBITIEUSE ET SOCIALEMENT JUSTE

Imaginez qu'un groupe d'entreprises déversent chaque année des tonnes de déchets toxiques dans notre eau potable et que les scientifiques aient calculé que nous n'avons plus que dix ans pour réagir. Est-ce qu'on autoriserait ces entreprises à faire le commerce de « droits de déversement », la quantité totale de déchets déversés ne diminuant ainsi que de 1 à 2% par an? Non, bien sûr. Pourtant, c'est ce qui se passe en ce moment avec notre atmosphère. On pourrait comparer les systèmes d'échange de droits d'émission, tels que l'ETS, au commerce des indulgences du moyen-âge: moyennant paiement, les grands pollueurs peuvent purifier leurs âmes et continuer à commettre des péchés paisiblement. On demande en même temps au reste de la population de faire des efforts, alors qu'il est impossible d'atteindre les objectifs climatiques sans s'attaquer aux plus grands émetteurs de gaz à effet de serre.

Le PTB plaide pour la sortie de la Belgique du système européen ETS, et pour la mise en place de **normes contraignantes**, à l'instar de ce que nous avons fait pour endiguer le phénomène des pluies acides, ou du trou dans la couche

d'ozone. En principe, l'ETS fixe aussi une norme, le « cap ». Cependant, les entreprises peuvent y échapper, puisque les droits d'émission sont commercialisables. De plus, le « cap » diminue bien trop lentement. Le GIEC a indiqué que les émissions mondiales de gaz à effet de serre devaient être réduites de moitié à l'horizon 2030, ce qui représente une diminution d'environ 60% pour la Belgique. La norme d'émission pour la grande industrie devrait donc diminuer de 7 à 10% chaque année. Dans la proposition du PTB, les normes seraient calculées spécifiquement pour chaque secteur, chaque entreprise, de façon à prendre en compte les particularités techniques de chacune. Les entreprises doivent financer elles-mêmes cette transition. Cela représenterait au total 5 milliards d'euros par an pour toute la Belgique.

De plus, le PTB exige que toutes les entreprises paient l'impôt légal. Cela libérerait des fonds pour mettre sur pied une banque publique, pour les investissements à grande échelle nécessaires sur les plans social et écologique: au total, dix milliards d'euros par an pour les dix années à

venir. [Voir ici notre Plan pour l'avenir](#). La combinaison de **normes contraignantes** et d'investissements publics rend possible une **politique climatique ambitieuse et socialement juste**, sans mettre à mal le budget de l'état. La Belgique pourrait ainsi devenir une **championne internationale** en matière de politique climatique, et inspirer d'autres pays à sortir également du système d'échange de droits d'émissions, et à opter pour des normes contraignantes et des investissements publics.

LES PROPOSITIONS DU PTB EN RÉSUMÉ:

- La Belgique doit **rehausser son objectif pour 2030 à 60%** de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre, vis-à-vis de l'année de référence.
- Imposer des **normes contraignantes** à la grande industrie, par entreprise et par secteur. Les émissions doivent diminuer de 7 à 10% par an.
- La Belgique doit **sortir du système européen ETS**.

- Stopper immédiatement toutes les **subventions** aux entreprises pour « carbon leakage », et investir cet argent dans nos transports publics.
- **Supprimer toutes les niches fiscales** et faire en sorte que les grandes entreprises paient l'impôt légal dans son intégralité.
- Mettre sur pied une **taxe des millionnaires** de 1% sur les fortunes dépassant un million d'euros, qui générerait environ 8 milliards d'euros par an. Des économistes tels que Thomas Piketty et Paul De Grauwe soutiennent cette proposition.
- Créer une banque publique pour faire des investissements publics, sans peser sur le budget. En investissant chaque année dans cette banque 2 milliards issus des revenus de la taxe des millionnaires, jusqu'à 10 milliards d'euros d'emprunts obligataires pourraient être rassemblés pour **des investissements publics**. La moitié serait utilisée pour répondre aux besoins sociaux, l'autre moitié pour les besoins écologiques.

7. TABLEAU GLOBAL ET SOURCES

CLASSEMENT	ENTREPRISE	VERIFIED EMISSION 2017 ¹	VERIFIED EMISSION 2018 ¹	BÉNÉFICE AVANT IMPÔT EN 2018	TAUX D'IMPOSITION 2018	RÉDUCTION FISCALE EN 2018 (EN €)	SUBVENTIONS FLAMANDES EN 2018 (EN €)	SUBVENTIONS FLAMANDES PROBABLES EN 2020 ²
1	Engie-Electrabel ⁴	7 539 758	7 595 565	Nvt	Nvt	Nvt	Nvt	Nvt
2	Total	5 270 009	5 092 402	2 555 979 000 €	1,50 %	718 737 588 €	581 898,83 €	1 500 207,92
3	Arcelor Mittal	4 541 620	4 600 223	304 508 000 €	3,30 %	80 158 466 €	4 385 405,33 €	11 306 123,12
4	BASF ⁵	3 606 331	3 408 153	3 840 610 000 €	10,60 %	657 127 329 €	3 517 549,41 €	9 068 682,07
5	ExxonMobil	1 945 092	2 063 442	3 716 550 000 €	1,50 %	1 100 277 490 €	1 246 111,13 €	3 212 630,28
TOTAL		22 902 810	22 759 785	10 032 792 000 €		2 689 340 769 €	9 730 964,70 €	25 087 643,37

1 en tonnes équivalents de CO₂

2 Calculé sur base du budget prévu et selon le même calcul que le gouvernement flamand fait dans son « Begrotingstoelichting Economie, Wetenschap & Innovatie ».

3 C'est-à-dire: la formule montant par entreprise / 5,88 * 16,17 / 80 * 75

4 Electrabel fait partie du groupe français Engie, ce qui rend les calculs des bénéfices et impôts plus compliqués. Le groupe Engie a généré un bénéfice de 474 239 000€ en Belgique en 2018, et payé 1,5% d'impôt. Mais selon un document qu'Engie diffuse elle-même, la filiale Electrabel a fait des pertes en 2018, à cause des « indisponibilités prolongées de plusieurs centrales nucléaires ». Pour des raisons évidentes, Electrabel ne reçoit pas des subsides de « carbon leakage ».

5 Pour BASF, les différentes implantations de l'entreprise en Belgique sont comptées ensemble. Ainsi, l'implantation *BASF Antwerpen* a fait 3 455 755 000 € de bénéfices en 2018, et BASF Belgium Coordination Center un profit supplémentaire de 384 855 000 €. Les subventions flamandes sont réparties entre BASF Antwerpen (2 956 749,91€ en 2018), *BASF DOW HPO Production* (368 210,49 € en 2018) et BASF Interox H2O2 Production (192 589,01 € en 2018).

TOP 20 DES PLUS GRANDS POLLUEURS EN BELGIQUE

RANG	GROUPE	EMISSIONS DE GES EN 2017*	EMISSIONS DE GES EN 2018
1	Engie Electrabel	7 539 758	7 595 565
2	Total (en comptant Total direct énergie pour les émissions)	5 270 009	5 092 402
3	ArcelorMittal	4 541 620	4 600 223
4	BASF	3 606 331	3 408 153
5	Exxon	1 945 092	2 063 442
6	Cimenteries CBR Cementbedrijven	1 586 638	1 630 992
7	Lhoist Industries	1 467 470	1 397 803
8	Inovyn/Ineos	1 241 064	1 204 355
9	T-Power/Tessenderlo	1 198 312	991 688
10	COMPAGNIE DES CIMENTS BELGES, C.C.B.	1 120 875	1 149 533
11	EDF LUMINUS	993 037	1 018 886
12	Yara	858 135	620 408
13	Carmeuse	756 094	823 735
14	BRUSSELS AIRLINES	739 791	780 508
15	Air Liquide Large Industrie	688 840	721 468
16	Evonik Antwerpen	516 669	555 072
17	AGC Glass	489 863	498 321
18	Gunvor Petroleum Antwerpen	451 446	457 012
19	RWE Generation Belgium (devenue Ineos Oxide Utilities entretemps)	425 708	374 326
20	BP (British Petroleum)	382 537	352 150
TOTAL		35 819 289	35 336 042

* en tonnes équivalents de CO₂

SOURCES

ETS

https://www.climateregistry.be/media/docs/compliance/ Compliance_2013-2020_Details_OHA.xlsx

État fédéral

<https://www.klimaat.be/nl-be/klimaatverandering/belgie/belgische-uitstoot>

<https://www.klimaat.be/nl-be/klimaatbeleid/belgisch-klimaatbeleid/rapportering/verwachte-voortgang/>

<https://www.klimaat.be/nl-be/klimaatverandering/belgie/belgische-uitstoot/belangrijkste-sectoren/>

https://www.klimaat.be/files/2615/3268/2882/National_Carbon_Pricing_Debate_-_Final_Report.pdf

Région flamande

<http://docs.vlaamsparlement.be/pfile?id=1499214>

<http://docs.vlaamsparlement.be/pfile?id=1480947>

<https://www.vlaanderen.be/publicaties/beleidsnota-2019-2024-klimaat>

VITO

<https://www.milieurapport.be/milieudata/kernset>

Réductions fiscales

201910_Studie_PVDA_Top50_2019_NL.pdf

GIEC

https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/sites/2/2019/06/SR15_Full_Report_High_Res.pdf



PTB

SOCIAL

AUTHENTIQUE

ACTIF